

AIDES POUR FAIRE FACE À LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE EN 2023



TPE : moins de 10 salariés et moins de 2 M€ de chiffre d'affaires par an

Tarifs réglementés (compteur inférieur ou égal à 36 kVA)

Tarifs non réglementés

BOUCLIER TARIFAIRE

- hausse des prix du gaz, limitée à 15 % du 01/01/2023 au 30/06/2023
- hausse des prix de l'électricité limitée à 15 % du 01/02/2023 au 31/12/2023

DÉMARCHES À EFFECTUER

= adresser l'attestation au fournisseur, téléchargeable sur le site du fournisseur ou bien sur impôt.gouv.fr

Contrat renouvelé au 2nd semestre 2022 ?

Non

Oui

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ LIMITÉ à 280 € / MWh en moyenne en 2023

DÉMARCHES À EFFECTUER

= remplir le formulaire de demande de renégociation de contrat sur le site du fournisseur

AMORTISSEUR ÉLECTRICITÉ

→ Prise en charge par l'État d'une partie de l'augmentation du coût de l'électricité du 01/01/23 au 31/12/23

DÉMARCHES À EFFECTUER

= adresser l'attestation au fournisseur téléchargeable sur le site du fournisseur ou bien sur impôt.gouv.fr

GUICHET D'AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

Si après application de l'amortisseur, la TPE remplit ces critères (cumulatifs):

- 1° Le prix de l'énergie pendant la période pour laquelle l'aide est demandée a augmenté de 50 % par rapport au prix moyen payé en 2021
- 2° Les dépenses d'énergie pendant la période de demande d'aide représentent plus de 3 % du chiffre d'affaires 2021.

DÉMARCHES À EFFECTUER

= déposer sa demande sur le site impôt.gouv.fr

Les contacts dédiés à la DDFIP

- Le **numéro de téléphone national** pour répondre à toutes les questions d'ordre général ou relatives aux modalités pratiques d'une demande d'aide : 0806 000 245.
- Le conseiller départemental de sortie de crise de la Vienne, chargé à la DDFIP de l'accompagnement personnalisé des entreprises :
M. Matthieu Desmarets (sortiedecrise86@dgfip.finances.gouv.fr)
Tel : 05.49.55.62.94 / 06.16.71.01.71
- La **médiation de l'énergie** en cas de litiges avec leur fournisseur d'énergie, le gestionnaire de réseau de distribution ou leur acheteur d'électricité.
[Site du médiateur de l'énergie](#)